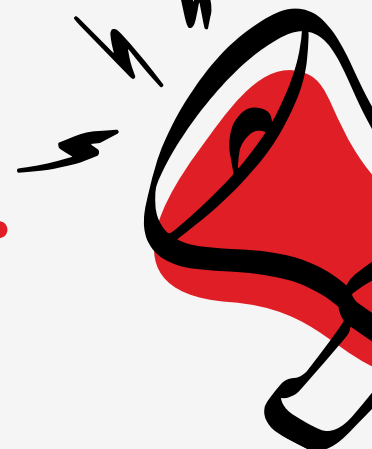


**RPN Intéressement
du 19 mai 2026**

**FLASH
INFO SÉCU**

L'Ucanss dit mouiller la chemise... mais ne donne rien !



En amont de la réunion de négociation :

La FNPOS CGT interpelle l'Ucanss : Au 1er juin, le SMIC va être revalorisé, le niveau 2 de la classification passera de fait en dessous du SMIC. C'est pourquoi, l'indexation de la valeur du point sur le coût de la vie est une nécessité pour ne pas courir après le SMIC à chaque revalorisation !

De plus, conformément aux données de l'INSEE, la revendication de la valeur du point à 10€ est une urgence légitime qui prend d'autant plus sens que la calculatrice de l'inflation confirme que 6,82€ de 2004 (valeur du point en 2004) valent 10€ en 2026 !

Comme à l'accoutumé, l'Ucanss n'a mandat pour rien !

Dans la continuité de la RPN précédente sur l'intéressement ([cf Flash info RPN intéressement 16 avril](#)), la FNPOS CGT a de nouveau porté des exigences claires :

- que les absences (maladie, parentalité, pompiers volontaires, etc...) ne pénalisent plus le montant de la prime individuelle ;
- l'harmonisation des primes (la même pour tous les salariés de l'institution et non plus selon la branche) ;
- que l'accord soit limité dans le temps afin d'obliger l'employeur à renégocier régulièrement.

Et rappelé que signer l'accord d'intéressement, qui est le pendant direct des COG et CPG (ce qu'a confirmé l'Ucanss), et accompagner cette forme de rémunération, c'est collaborer, accepter leur logique et donc valider la casse de la Sécurité sociale, la dégradation organisée de nos conditions de travail et la maltraitance de nos publics. La FNPOS CGT maintient d'être en résistance face à ces manigances !

Quand l'Ucanss nous dit qu'elle mouille la chemise...

Pour rappel, les organisations syndicales revendiquaient unanimement l'augmentation de la part de la masse salariale dans le calcul de l'intéressement, l'harmonisation de la prime (à toutes les branches) et un accord à durée limitée.

L'Ucanss déclare avoir remonté ces revendications et avoir eu des échanges "nourris" et intenses avec la tutelle. Mais de ces échanges vifs et combatifs, seule la répartition égalitaire des masses* a été obtenue. **Quelle efficacité ! Quel combat !**

***La prime d'intéressement est calculée comme suit**

- Une part nationale (par branche) calculée en fonction des objectifs de la branche. 45%
- Une part locale (par organisme) calculée en fonction des objectifs de l'organisme. 55%

L'Ucanss a donc bataillé pour que les parts soient équilibrées à 50/50 et ainsi tendre vers l'égalité de la prime dans une même branche.

Autant dire..... Que d'énergie pour TRÈS TRÈS peu !

Le Comex et la tutelle ne veulent ni augmenter la masse nationale d'intéressement, ni harmoniser la prime, ni supprimer les absences pénalisantes. Sur ces points, l'Ucanss n'a pas autant bataillé ...

S'informer →



organismes sociaux



RPN Intéressement du 19 mai 2026

Cocasserie : la tutelle et la CGT sont raccords...mais certainement pas pour les mêmes raisons !

Selon l'Ucanss, la tutelle s'interroge sur la place de l'intéressement au sein de la Sécurité sociale. Y voit-elle comme la CGT un paradoxe idéologique ? Bien sûr que non. Selon les propos tenus par la directrice de l'Ucanss, la tutelle s'interroge sur le taux élevé et constant d'atteinte des objectifs par les organismes alors que cette prime est par définition aléatoire. A demi-mot, les négociateurs CGT entendent, a minima, la volonté de la tutelle de voir baisser drastiquement le montant de la prime, voire la fin de la prime d'intéressement lors de la prochaine COG.

La FNPOS CGT demande une augmentation générale des salaires pour tous, garantie et durable, via la revalorisation de la valeur du point, plutôt qu'une prime au mérite qui divise les équipes et fragilise nos droits.

C'est pourquoi la FNPOS CGT n'a jamais signé ce type d'accord. Contrairement à ce que certains disent, refuser de signer ne fait pas disparaître l'argent, mais cela oblige l'employeur à entendre que nous ne sommes pas dupes de cette dérive.

Le vrai combat, c'est le salaire, pas la prime !

organismes sociaux

